

# AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

**MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 DU PLU D'ALBEPIERRE-BREDONS**

**Du lundi 20 mai 2024 à 9 heures au vendredi 21 juin 2024 à 18h00**

## **OBJET**

Par délibération le conseil communautaire, en date du 11 avril 2024, a défini les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Albepierre-Bredons.

La mise à disposition du public se déroulera, à la mairie d'Albepierre-Bredons, aux jours et heures d'ouverture habituels, pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 20 mai 2024 à 9 heures au vendredi 21 juin 2024 à 18h00.

Par délibération n°2024CC-087 du 11 avril 2024 ,Hautes Terres Communauté a décidé d'engager la procédure de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de d'Albepierre-Bredons.

La modification simplifiée n°4 a pour but de faire évoluer le PLU afin d'autoriser les constructions et installations nécessaires au fonctionnement du réseau de téléphonie mobile, en secteur Aa.

## **COMPOSITION DU DOSSIER**

Le dossier mis à disposition du public, sur support papier, comprend : les pièces administratives, la note de présentation, le règlement écrit et les avis éventuels émis par les personnes publiques associées.

Toute personne peut obtenir à sa demande et à ses frais le dossier mis à disposition du public auprès de Hautes Terres Communauté.

## **CONSULTATION DU DOSSIER**

<b>Consultation du dossier et mise à disposition du registre d'observations</b>	
<b>Nom et adresse du lieu d'enquête</b>	<b>Jours et heures habituels d'ouverture au public</b>
<b>Mairie d'ALBEPIERRE-BREDONS</b> Le Bourg 15300 ALBEPIERRE-BREDONS	Lundi 9h-12h Mardi et Vendredi 9h-12h30 et 13h15-18h

## **RECUEIL DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC**

Le public pourra consigner ses observations et propositions, sur le registre des observations du public, ouvert à cet effet ou les adresser :

- Par voie postale, à Monsieur le Président de Hautes Terres Communauté –Modification simplifiée n°4 du PLU d'Albepierre-Bredons – 4, rue Faubourg Notre-Dame 15300 MURAT ;
- Par courriel à l'adresse suivante : [enquete-publique@hautesterres.fr](mailto:enquete-publique@hautesterres.fr)

Pour être recevables toutes les observations devront être déposées avant le vendredi 21 juin 2024 à 18h00.

## **BILAN ET APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

À l'issue de la mise à disposition, le Président de Hautes Terres Communauté présentera le bilan devant le conseil communautaire, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

## **COORDONNÉES DE LA PERSONNE PUBLIQUE RESPONSABLE DU PROJET**

Toutes informations relatives au projet de PLU et/ou la présente mise à disposition peuvent être demandées auprès du Président de Hautes Terres Communauté au siège de la communauté de communes 4, rue Faubourg Notre-Dame 15300 MURAT.